

COMMUNIQUÉ ASSOCIATION :

Stop aux Mutilations Nasales Iatrogènes (S.M.N.I)

Cherbourg, 13 avril 2018

À toutes les victimes du syndrome du nez vide,

Conformément à nos objectifs : reconnaissance du syndrome du nez vide, prise en charge des victimes, sensibilisation et intervention au près des Hautes autorités compétentes, nous vous informons que **nous venons d'envoyer en recommandé avec accusé de réception, en date du 13 avril 2018, une lettre à Madame Brigitte Macron, première dame de France concernant le dossier « Syndrome du nez vide » envoyé à Madame Agnès Buzyn, ministre de la Santé, le 15 mars 2018 avec la liste des 90 victimes répertoriées, atteintes du Syndrome du nez vide, la liste noire des ORL, les statuts reprenant les objectifs de notre association** une photo du dossier SNV et une copie du cachet de la poste envoyé au Ministère de la Santé, le 15/03/2018.

Nous vous mettons **la lettre rédigée, adressée à Madame Brigitte Macron.**

Bien cordialement, les membres du bureau Association S.M.N.I